

L'Italie et la Shoah

Représentations, usages politiques et mémoire¹

Le livre que je présente aujourd'hui est une œuvre collective basée sur l'analyse historique, politique et pédagogique de la construction de la mémoire du collectif après la Shoah en Italie.

Parler et analyser la Shoah en Italie à partir des nouveaux travaux datés de l'historiographie des années 90 présume une posture historique et mnésique qui demande à sortir d'une ambiguïté qui a fait que, pendant de longues décennies, la mémoire italienne s'est exprimée autour d'un positionnement entre fascisme, anti fascisme, collaboration et résistance.

La remarquable introduction de Georges Bensoussan et Laura Fontana² évoque, entre autres, le colloque tenu en 1998 au Sénat italien à l'occasion des cinquante ans de l'anniversaire de la promulgation des lois raciales de 1938. Ce faisant, il ouvre la discussion sur le fondement de la nature antisémite du régime fasciste en Italie. Reprendre le discours de Nilde Iotti³ pose l'accent sur la conscience politique de ce discours sur la mémoire italienne :

« La majorité des italiens, même s'ils ont trouvé répugnante la législation raciste, n'ont pas eu une réaction et une indignation à la hauteur de la gravité de mesures adoptées... »

Au cœur de cette œuvre collective se trouve l'équilibre de la mémoire historique et comment celle-ci parle à travers la transmission.

Réintroduire la lecture des lois de 1938 et leur empreinte dans la mémoire actuelle en Italie signifie se réapproprier dans le collectif la présence de l'autre en tant que sujet dans la mémoire historique, culturelle, sociale et civile du pays.

¹ Revue d'Histoire de la Shoah n° 206, mars 2017, éditions Mémorial de la Shoah, Paris

² Laure Fontana est la correspondante pour toute la documentation italienne au Mémorial de la Shoah à Paris.

³ Nilde Iotti, Présidente de la chambre des députés et leader du parti communiste italien.

N'aurait-on- pas utilisé une certaine mémoire ? Pour aller dans le sens des différents auteurs, il me semble indispensable d'introduire le travail de Régine Robin sur *La Mémoire saturée*⁴.

G.Bensoussan confronte le lecteur au mythe du « bon italien ». Mythe ou plutôt fantasme ? C'est bien à ce propos, mais pas seulement, que le travail de R.Robin permet d'ouvrir la question. Cette dernière introduit l'importance de considérer dans la construction de la mémoire du collectif la théorie du fantasme chez Freud, c'est-à-dire de l'histoire basée sur la répétition constante d'une histoire fantasmée considérée comme réelle par le sujet, mais qui en réalité évite d'investir le réel. La mémoire italienne piégée par la désillusion du fascisme et d'une monarchie désuète, à l'aube d'une République balbutiante, ne se serait-elle pas construite sur « une mémoire pseudo »⁵, une mémoire, pourrait-on dire prothèse ?

Si on enlève la prothèse- fantasme du bon italien ou d'une Italie soumise à la volonté de l'occupant allemand, on se trouve devant la volonté d'effacement de la présence juive italienne exprimée par la promulgation des lois antisémites. C'est l'effacement qui détermine le ressenti de trahison profonde du contrat social du Risorgimento comme le souligne si bien l'analyse de Francesca Constantini⁶.

Je me suis attardée sur le texte de F. Constantini car il permet de réfléchir à la question de la fracture entre le travail conduit par les enseignants d'histoire, les élèves et les témoins, et celui de l'historiographie qui s'exprime à travers la rédaction des manuels scolaires d'histoire contemporaine pour les classes du collège et des lycées.

Enlever toute équivoque sur la nature des lois de 1938 qui n'étaient pas un écho aux lois hitlériennes, mais qui relevaient d'une volonté de l'état fasciste en Italie et de la monarchie signataire, veut dire aussi faire place à ce que Constantini appelle la rupture irrémédiable de cet acte, non seulement du point de vue historique mais aussi psychique, sur la population juive, sur ses enfants, expulsés de l'école. En effet, Constantini introduit les conséquences

⁴ Robin Régine, *La Mémoire saturée*, Editions Stock, Paris , 2003.

⁵ Robin R., *Idem*, p. 241

⁶ Constantini Francesca, *L'Histoire des Juifs à l'époque fasciste dans les manuels scolaires italiens de l'enseignement secondaire de premier et deuxième cycles* in *Revue d'histoire de la Shoah* n° 206, mars 2017, p.257, Editions Mémorial de la Shoah, Paris.

d'un effondrement psychique. Le travail des professeurs et élèves -absent des manuels scolaires- parle de cette expulsion de la mémoire italienne.

L'article 9 des lois antisémites affirmait que « les juifs représentent la seule population qui ne s'est pas assimilée en Italie en raison de ses origines non-européennes ».

Parmi les signataires, Arturo Donaggio, professeur de neuro-psychiatrie à Bologne et président de la société italienne de psychiatrie...

L'Italie contemporaine a construit sa mémoire à travers un fantasme qui maintient l'effacement de la trace.

La présence vivante de la mémoire de la trace est maintenue en Italie grâce au travail conduit par le corps enseignant, les élèves et les témoins.

Plus de 7000 juifs italiens furent assassinés dans les camps d'extermination.

L'Italie a du mal à construire un Mémorial central qui permettrait de s'inscrire dans une histoire contre la violence de l'effacement. La construction d'un Mémorial donnerait corps à la mémoire.